



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élections municipales

Question écrite n° 56475

Texte de la question

M. Dominique Dord attire l'attention de M. le Premier ministre sur la réaffectation des anciens maires vaincus du parti socialiste. À la demande de M. Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, Mme Hélène Mandroux, ex-maire PS de Montpellier ne s'est pas représentée aux élections municipales. En compensation de ses bons et loyaux services, dont la célébration du premier mariage pour personnes de même sexe, M. Ayrault lui a proposé une mission ministérielle sur la santé et lui a octroyé deux bureaux au sein de l'agence régionale de santé. Au vu de cette décision éminemment partisane, il lui demande donc de lui communiquer le coût de cette mesure pour le contribuable et de l'informer sur le nombre de maires PS ainsi reclassés, à quelles responsabilités et pour quels coûts.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dord](#)

Circonscription : Savoie (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56475

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4400

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)